



vendredi 9 octobre 2026

Ahmed DJIHOUD, chargé de mission Ccecqa

Mesure de la culture de sécurité en EHPAD

Réunion de lancement - Campagne inter-régionale 2026

Modalités techniques

[● REC] • Enregistrement de la réunion



• Mise à disposition du replay et du support sur notre site internet



• N'hésitez pas à poser vos questions dans l'onglet « Questions », nous y répondrons à la fin de la présentation

Sommaire

- Culture de sécurité en EHPAD
- La campagne 2026
- Déploiement de la campagne
- L'accompagnement en région

Qu'est ce que la culture de sécurité ?

La **culture de sécurité** désigne un **ensemble cohérent et intégré de comportements individuels et organisationnels**, fondé sur des **croyances** et des **valeurs partagées**, qui cherche continuellement à **réduire les dommages aux patients**, lesquels peuvent être liés aux soins*

() European Society for Quality in Health Care*

Culture de sécurité en EHPAD

- Développer la **culture de sécurité** est un élément essentiel dans l'amélioration de la **sécurité des soins et des accompagnements**
- Le **potentiel** d'amélioration de la **culture de sécurité** est important
- Le **développement** de la **culture de sécurité** est un critère de l'évaluation des ESMS (HAS)

Culture de sécurité et évaluation HAS

La **culture de sécurité** y occupe une place centrale et constitue une exigence de terrain indispensable.

Plusieurs des **critères impératifs et standards** du référentiel HAS, découlent directement de la culture de sécurité:

- **La maîtrise du risque infectieux**
- **La sécurisation du circuit du médicament**
- **La gestion des événements indésirables**

Culture de sécurité et évaluation HAS

Objectif 3.6

L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de gestion du risque médicamenteux.

Critère 3.6.1 – L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre.

Critère 3.6.2 – Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament.

Critère 3.6.3 – Les professionnels accompagnent les personnes dans la continuité de leur prise en charge médicamenteuse.

Critère 3.6.4 – Les professionnels alertent en cas de risque lié à la prise en charge médicamenteuse, dont la iatrogénie.

Critère 3.6.5 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la gestion du risque médicamenteux.

Objectif 3.7

L'ESSMS définit et déploie sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux.

Critère 3.7.1 – L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre.

Critère 3.7.2 – Les professionnels mettent en œuvre les actions de prévention et de gestion du risque infectieux.

Critère 3.7.3 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux.

Objectif 3.13

L'ESSMS assure le recueil et le traitement des événements indésirables.

Critère 3.13.1 – L'ESSMS organise le recueil et le traitement des événements indésirables.

Critère 3.13.2 – L'ESSMS communique sur le traitement des événements indésirables auprès des parties prenantes.

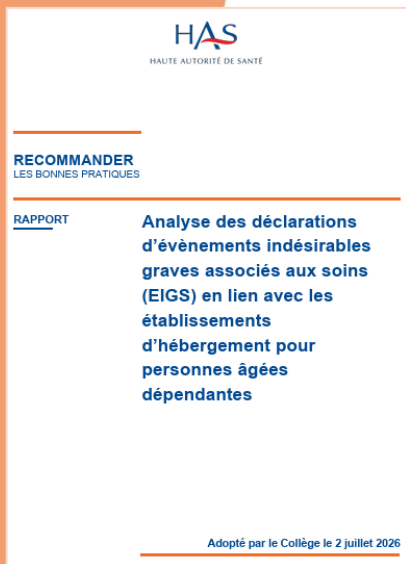
Critère 3.13.3 – Les professionnels déclarent et analysent en équipe les événements indésirables et mettent en place des actions correctives.

Critère 3.13.4 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des événements indésirables.

Rapport HAS EIGS EHPAD septembre 2026

→ Rapport national HAS contenant **9 préconisations majeures**

1. Faire progresser la culture de sécurité des soins et la gestion des risques dans les Ehpad
2. Veiller à l'acquisition et au maintien des connaissances et des compétences techniques des professionnels de santé exerçant en Ehpad
3. Améliorer la sécurité diagnostique des résidents
4. Améliorer la transmission des informations lors des transferts entre les Ehpad et les établissements sanitaires
5. Formaliser le circuit de la prise en charge médicamenteuse
6. Limiter le recours à la contention physique passive et, si elle ne peut être évitée, respecter les bonnes pratiques d'utilisation
7. Mettre en œuvre les recommandations existantes sur la prévention des chutes
8. Intensifier la prévention du passage à l'acte suicidaire et déployer la postvention
9. Mieux gérer les fausses routes



Thématiques de la culture de sécurité en EHPAD

Thématique 1 : **Travail d'équipe**

Elle questionne le soutien et la collaboration dans le respect des collègues.

Thématique 2 : **Effectifs**

Elle questionne l'adéquation entre effectif, charge de travail et qualité de l'accompagnement.

Thématique 3 : **Respect des procédures**

Elle questionne la prise en compte des procédures par les professionnels.

Thématique 4 : **Transmissions et partage d'informations**

Elle questionne la qualité des informations à disposition des professionnels pour la prise en soins des résidents.

Thématique 5 : **Alerte et retour d'expérience autour d'incidents**

Elle questionne le traitement d'incidents potentiels ou avérés, et la recherche concertée de solutions.

Thématique 6 : **Attentes et actions des responsables concernant la sécurité des résidents**

Elle questionne l'encouragement au respect des procédures, la prise en compte des difficultés du terrain et des idées d'amélioration (à l'échelle du responsable).

Thématique 7 : **Organisation apprenante et perceptions globales de la sécurité des résidents**

Elle questionne la facilité à prendre en compte ses erreurs, mettre en place des changements pérennes, et la qualité globale de la prise en soin pour une sécurité des résidents.

La campagne inter-régionale 2026

Objectifs « établissement »

- Disposer d'une nouvelle mesure de la culture de sécurité
- Susciter des échanges entre professionnels sur la culture de sécurité des soins et des accompagnements
- Identifier les dimensions (thématiques) développées et celles à améliorer
- Agir sur les dimensions les moins développées

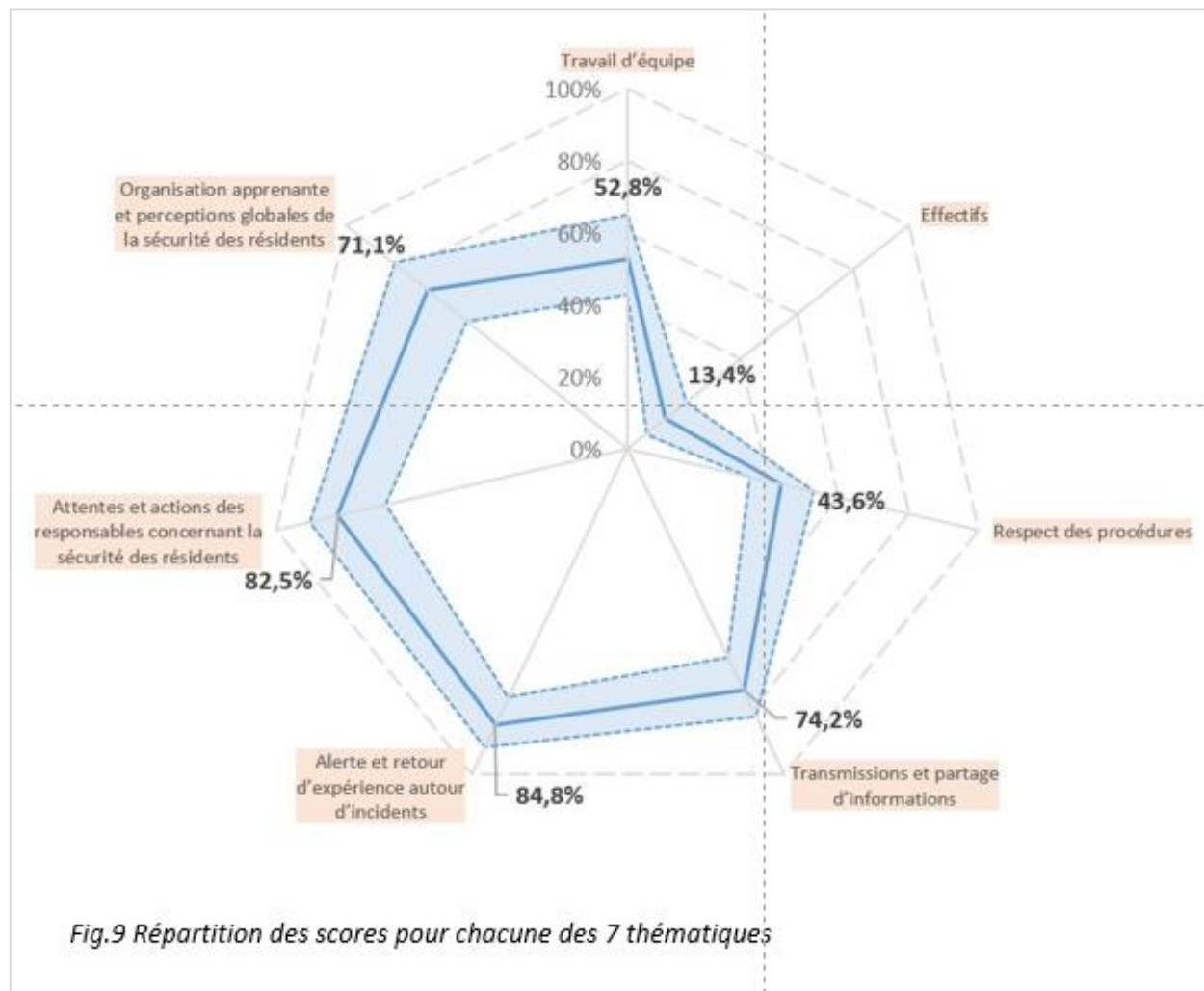
Objectifs « SRA »

- Obtenir une mesure de la culture de sécurité au niveau **régional** et **inter-régional**
- Partager les enseignements inter-établissements afin de définir un plan d'action régional

Contexte de la campagne

- 2^{ème} campagne inter-régionale (2022-2026)
- Poursuite des travaux sur les **enjeux** de la culture de sécurité en EHPAD
- Dans la continuité des travaux sur la **culture de sécurité sanitaire** (2^{ème} campagne nationale en 2027)
- ...

Résultats campagne inter-régionale 2022



Nouvelle-Aquitaine :

- **49** EHPAD participants (365)
- **25** EHPAD avec taux de réponse $\geq 60\%$ (141)
- **1 861** professionnels répondants (11 961)

Outil de mesure

- Questionnaire en langue française validé dans le cadre du projet de recherche EHPAGE (SRA QualiREL Santé)
- Approche quantitative : mesure des **perceptions** et des **attitudes**
 - 7 thématiques de la culture de sécurité en EHPAD
 - 3 items pédagogiques sur le signalement des événements indésirables
 - 1 item « commentaire »

Culture de Sécurité des professionnels exerçant en EHPAD

QualiREL Santé FORAP

Ce questionnaire vise à recueillir les perceptions des professionnels sur la sécurité des soins techniques et d'accompagnement apportés aux résidents dans votre établissement. Il est ANONYME et INDIVIDUEL. Le temps nécessaire est estimé à 15 minutes.

Cochez une case par question. Si une question ne s'applique pas à votre travail ou que vous ignorez la réponse, merci de cocher la case de la dernière colonne.

1. Le travail dans votre établissement

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes ?

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Ne sais pas / non répondant
A1. Les membres du personnel de cet établissement se respectent les uns les autres.						SA
A2. Les membres du personnel de cet établissement se soutiennent entre eux.						SA
A3. Nous avons suffisamment de personnel pour faire face à la charge de travail.						SA
A4. Les membres du personnel du service ont le sentiment de faire partie d'une équipe.						SA
A5. Pour accomplir ses tâches plus rapidement, le personnel ne respecte pas l'ensemble des procédures.						SA
A6. Les membres du personnel doivent se dépêcher car ils ont trop de travail.						SA
A7. Lorsque quelqu'un a trop de travail, les autres membres de l'équipe lui viennent en aide.						SA
A8. Pour faciliter son travail, le personnel contourne souvent les procédures.						SA

2. Communication

A quelle fréquence les situations suivantes surviennent-elles dans votre établissement ?

	Jamais	Rarement	Quelquefois	La plupart du temps	Toujours	Ne sais pas / non répondant
B1. Avant de s'occuper d'un résident pour la première fois, le personnel reçoit toutes les informations dont il a besoin.						SA
B2. Le personnel est informé immédiatement lorsqu'un changement survient dans le plan de prise en charge d'un résident.						SA
B3. Le personnel dispose de toutes les informations nécessaires lorsqu'un résident revient de l'hôpital.						SA
B4. Dans cet établissement, nous réfléchissons ensemble aux moyens d'éviter qu'un incident ne se reproduise.						SA
B5. Si l'un voit quelque chose qui pourrait nuire à un résident, les membres du personnel en parlent à une personne.						SA
B6. Dans cet établissement, nous discutons de la façon d'assurer la protection des résidents.						SA
B7. Le personnel reçoit toute l'information nécessaire à la prise en charge des résidents.						SA

3. Votre responsable

Pour les professionnels travaillant au sein d'un EHPAD adossé à un établissement sanitaire, le responsable est le cadre soignant ou le chef de pôle ou la direction de proximité. Pour tous les autres professionnels (y compris libéraux), le supérieur hiérarchique est la direction de l'établissement.

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes ?

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Moyennement d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Ne sais pas / non répondant
C1. Mon responsable est à l'écoute des idées et suggestions du personnel concernant la sécurité des résidents.						SA
C2. Mon responsable encourage le personnel qui respecte les procédures.						SA

Questionnaire Culture de Sécurité des professionnels exerçant en EHPAD - QualiREL Santé - FORAP - V2022 1/2

Tout ce questionnaire constitue un document de son contenu, par conséquent, il est interdit de le reproduire ou de le diffuser sans autorisation préalable de son auteur, ses héritiers et ses ayants droit.

Déploiement de la campagne

Etablissements concernés:

- EHPAD publics et privés de Nouvelle-Aquitaine, adhérents et non-adhérents du Ccecqa
- Si multisites, mesure distincte dans les différents sites

Professionnels concernés :

- TOUS les professionnels des EHPAD participants même si pas directement impliqués dans les soins donnés aux résidents,
- Les professionnels privés prestataires de l'EHPAD si leur implication dans l'EHPAD correspond au moins à 10%* de leur de temps de travail.

() une demi-journée dans la semaine*

Inscription à la campagne

à partir du
20 oct. 2026

jusqu'au
30 nov. 2026

Lien d'inscription :

<https://www.eforapsurvey.ccecqamoodle.fr/index.php/619554?token=public>

Recueil de données

- Recueil exhaustif au niveau de l'EHPAD
- Décentralisée au niveau de chaque professionnel, réponse anonyme, formulaire en ligne, accessible via URL ou QR code transmis par le référent (plateforme eFORAP)
- Questionnaire papier (+ saisie par le référent) uniquement en cas de force majeure
- Période de recueil de 6 semaines maximum à fixer entre le **01 déc. 2026** (ouverture de la plateforme) et le **01 mars 2027** (fermeture de la plateforme)
- Le référent doit suivre le taux de réponse et encourager la participation si besoin (minimum = 60%)

Page publique de la campagne ...

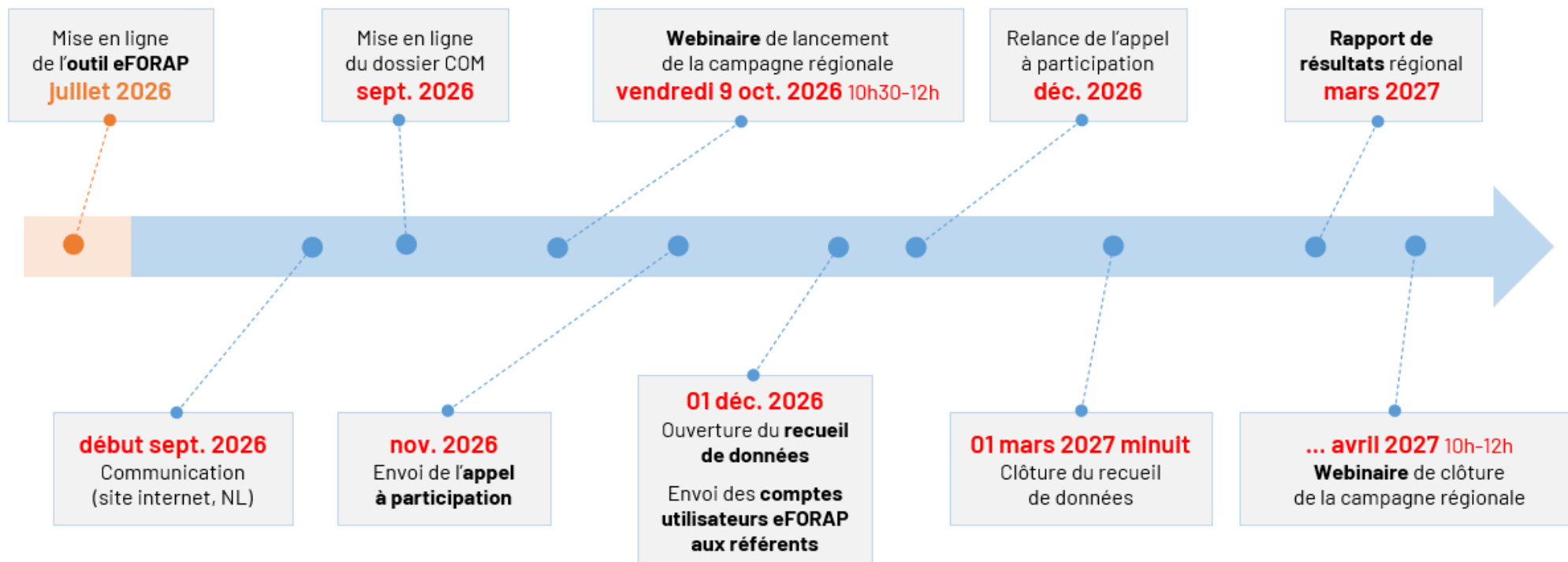
Un lien pour tout savoir sur la campagne :

<https://site.ccecqamoodle.fr/base/campagne/mesure-de-la-culture-de-securite-en-ehpad-2026>

Rapport de résultats

- Généré directement depuis la plateforme eFORAP (format PDF)
 - Description de l'échantillon
 - Scores des 7 thématiques de la culture de sécurité
 - Niveau de sécurité perçu dans l'établissement
 - Point sur les événements indésirables (EI)
 - Synthèse des points forts et ceux pouvant être améliorés
 - Scores détaillés par question
 - Commentaires
- Résultats régionaux et inter-régionaux
- Exemple de rapport de résultats ...

Retroplanning



L'accompagnement en région :

Ahmed DJIHOUD

eforap@ccecqa.fr

06 02 04 52 94

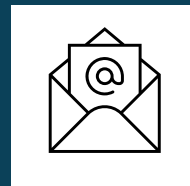
QUESTIONS ?

Toute notre actualité



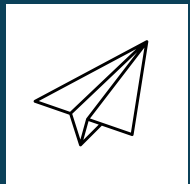
Sur notre site internet

www.ccecqa.fr



Contact

communication@ccecqa.fr



Inscription à la Newsletter mensuelle

<https://www.ccecqa.fr/newsletter-0/inscription-newsletter>

Suivez-nous

